

a ou qu'il peut avoir, pretendre, ou demander en et sur la susdite terre, dont il s'est par ces presentes desaisie, demise et devetue au profit du susdit acquereur ses hoysrs et ayant causes. Voulant et entendant qu'il en soit mis en bonne et suffisante possession par et ainsi qu'il appartiendra en vertu des presentes.

ET POUR faire insinuer la presente vente au Greffe du susdit Detroit et partout ailleurs ou besoin sera les dittes parties ont élu leur procureur General et Special le porteur d'icelle a qui ils donnent pouvoir d'en requerer acte.

CAR AINSI &ca promettant &ca Obligeant &ca Renonçant &ca fait et passé au Detroit L'an Mil Sept cent quatre vingt un et le deuxieme Avril apres midy et a le susdit vendeur Signé avec nous, mais pour le susdit acquereur il a déclaré ni sçavoir le faire il a cependant fait sa marque ordinaire lecture faite presence de Richard Wright et John Casety qui ont signés en qualité de temoins

^{son}
Pierre P C Cardinal
Nom en abrégé

Rich^d Wright

John Casety

^{sa}
Pierre X Drouillard
Marque

T Williams Notaire

Enregistré au Greffe du Detroit en le Registre No 2 folio 96 & 97 par moy

T. Williams

Endorsed: Vente d'une terre par Pierre Cardinal à Pierre Drouillard le deuxieme Avril 1781

Translation

BEFORE US, Thomas Williams, undersigned, notary of Detroit, and there residing, was present Pierre Cardinal,¹⁹

¹⁹ The Cardinal family is one of the oldest in Detroit. The American founder of the family was Simon Jean Cardinal, born in 1619, who married Michelle Garnier, and was buried at Lachine, Aug. 9, 1679. The two sons of this union, Jacques, born at Montreal in 1659, and Pierre, born there in 1665, both came to Detroit. Jacques